

Procès verbal
Assemblée Générale Annuelle 2014
Association Régionale de Vélo de Montagne Québec Chaudière Appalaches
Mercredi 5 nov 2014, Centre communautaire de Saint-Émile

Étaient présents	
Philippe Beaudet	Exécutif VMQCA
Pierre Gendron	Exécutif VMQCA
Louise Villeneuve	Exécutif VMQCA
Mario Turgeon	Exécutif VMQCA
Gilles Morneau	Exécutif VMQCA
Jonathan Cantin	Exécutif VMQCA
Daniel Gariépy	Club Sport Olympe
Pierre Côté	Club Sport Olympe
Jean-François Grondin	Club Vélo Savard
Martial Savard	Club Vélo Savard
Denis St-Amand	Club Lessard/Mathieu Performance
Nathalie Lévesque	Club Lessard/Mathieu Performance
Luc Beaudet	Club Lessard/Mathieu Performance
Julien Marceau	Club Opus/OGC
Roxane Bureau	Observatrice
Éric Gingras	Club Subway-Sigma
Sylvain Auclair	Club Subway-Sigma
Jacques Thiboutot	Club Subway-Sigma
Frederick Langlois	Club Subway-Sigma
Jonathan Gingras	Club Mont-Sainte-Anne
Nathalie Ouimet	Club Mont-Sainte-Anne
Jean-François Ermel	Club Mont-Sainte-Anne
Hugues Longpré	Club Mont-Sainte-Anne
Carl Auclair	Club Pivot Cycles
Réjean Giguère	Observateur (commissaire)
Marc-Olivier Bouchard	Entraîneur
David Lou Brown	Normandin
Simon Drouin	Normandin

1. Ouverture de l'assemblée à 19h15. Mot de bienvenue (Gilles Morneau)
2. Lecture de l'ordre du jour. Ordre du jour proposé par Daniel Gariépy, secondé par Hugues Longpré.
3. Lecture du procès verbal de l'Assemblée Générale Annuelle 2013. Adoption proposée par Frédéric Langlois, secondée par Daniel Gariépy.
4. Rapport sur les activités 2014
 - a. Circuit régional : Statistiques de participation, détaillées par Mario Turgeon. Légère augmentation dans les participations aux courses, (météo favorable), tandis que la fédé a vu une légère décroissance de son membership compétitif.

- b. Circuit régional : Retour sur les courses par Louise Villeneuve. Commentaires positifs sur toutes les organisations. Bémols pour Saint-Basile, où la personne responsable était pleine de bonne volonté mais pas au courant des diverses exigences, notamment vs les podiums.
- c. Bibittes : Retour sur la saison par Pierre Gendron. Commentaires positifs : bons parcours bien adaptés, meilleure attitude des parents, satisfaction des enfants. En l'absence de relève, Pierre continue de prendre en charge les courses, mais forme une relève, en l'occurrence son petit fils William, qui l'a assisté toute la saison. Louise Villeneuve propose que l'Association rédige deux lettres de remerciements, à l'attention de Pierre et de William.
- d. Apparition des obstacles artificiels: Retour sur le « Sommet 2.0 » tenu en octobre, par Gilles Morneau. Très bonne participation des clubs organisateurs, discussions bien documentées et obtention d'un consensus sur les méthodes à prendre pour garder les obstacles artificiels, dans des aménagements sécuritaires pour tous et intéressants pour tous. Des résolutions seront prises au point 6.e pour fixer les principes à suivre pour respecter la sécurité.
- e. Financement, Gilles Morneau. L'encan a rapporté sensiblement le montant habituel (approx 4000\$). La vente de publicité sur le site web est en hausse, à 2100\$.
- f. Jeux du Québec. Mention de félicitations aux entraîneurs et à Fred Langlois pour leur bon travail aux jeux du Québec et le résultat de la délégation de la Capitale Nationale : première région en vélo de montagne, avec des résultats supérieurs à la dernière édition. Bonne préparation des jeunes avec 4 activités d'entraînement, qui ont forgé un esprit d'équipe et de camaraderie au sein de notre délégation. Les camps préparatoires seront conservés en 2015 même si pas une année de Jeux du Québec. Bonne occasion de formation pour les entraîneurs, de détection de talent et de motivation pour les jeunes. Fred Langlois suggère que tous les clubs y envoient un entraîneur, pour échanger avec les autres entraîneurs et prendre de l'expérience.
- g. Sentiers. Gilles Morneau fait le point sur la relative stagnation des dossiers d'accès aux sentiers dans la région. La nécessité d'un site d'entraînement commun ayant été soulignée lors du « Sommet 2.0 », quelques sites potentiels sont évoqués. Les discussions portent ensuite sur les failles de l'actuelle assurance de la FQSC, qui ne protège pas les athlètes et entraîneurs lorsqu'ils roulent sur des terrains dont ils ne détiennent pas des autorisations de passage écrites. JF Ermel explique que le club MSA a dû déboursier pour assurer ses entraîneurs et membres récréatifs. La FQSC est actuellement en négociation de son contrat d'assurances. Il est décidé que l'Association fera part de ses inquiétudes à la FQSC à ce sujet.
- h. Fatbike. L'Asso est mandatée pour approcher les stations de ski/raquette de la région afin d'ouvrir les sentiers aux amateurs de fat bike. L'Asso devra aussi s'assurer d'informer les cyclistes hivernaux de l'importance de payer leurs droits d'accès et de respecter l'éthique des sentiers, car ce sont eux qui donneront au grand public l'image de ce nouveau sport.
5. Présentation et adoption des états financiers (Mario Turgeon)
L'Asso a fait un léger surplus cette année. Plus de dépenses que l'an dernier à cause des projets Jeux du Québec, mais plus d'entrées de fonds (subventions ULS et vente de publicité sur site web). Frédéric

Langlois fait remarquer que nous n'avons pas reçu une subvention de 300\$ de l'ULS Chaudière Appalaches pour laquelle un formulaire de demande a été rempli. Pierre Gendron s'informerait auprès d'eux.

Notre micro sans fil est défectueux, Pierre Gendron fera réparer.

Adoption des états financiers proposée par Louise Villeneuve, secondé par Éric Gingras.

6. Planification de la saison 2014

a. Nombre de courses. L'exécutif recommande de garder le même nombre de courses que l'an dernier, et si jamais le nombre d'organisateur n'était pas suffisant, de passer à 6 courses. JF Ermel suggère que l'on décide tout de suite, le Club MSA et le club Subway Sigma sont en faveur de 6 courses, pour éviter l'épuisement des entraîneurs et athlètes, qui doivent faire régionales et provinciales, beaucoup de fins de semaine (12). Marc-Olivier Bouchard suggère de faire des fins de semaines doubles et souligne qu'en diminuant le nombre de courses, on diminue les chances d'initiation, particulièrement au sein des clubs organisateurs. Une consultation improvisée révèle que les clubs suivants sont intéressés à organiser des courses en 2015 :

St-Raymond

Mont-Ste-Anne

Sport Olympe

Normandin

Subway Sigma

Baie-Saint-Paul et Louis Garneau sont présumés intéressés aussi.

Donc un potentiel de 7 organisateurs. Il est décidé de garder 7 courses, mais de diminuer le nombre de courses du cumulatif à 4 au lieu de 5. Le tout reste à confirmer lors de la réunion déterminant le calendrier.

b. Catégories Maitres 50+

Les maitres Experts 50+ ont brillé par leur absence en 2014. Pas assez de coureurs pour remplir le podium à chaque course. Pierre Côté a donc proposé de modifier les catégories actuelles 40-49 expert/50+ Expert et 40+ Sport pour 50+ Sport vs 40+ Expert. Éric Gingras et Nathalie Lévesque font remarquer que les femmes sont regroupées en 19+ Sport et 19+ Expert et ne se plaignent pas. Il est résolu de mettre à l'essai en 2015 les nouvelles catégories 50+ Sport et 40+ Expert.

Reconnaissance des parcours : Un problème est soulevé : les retards dans les 2 premières courses font souvent en sorte que les périodes de reconnaissance de parcours sont écourtées pour ramener à l'heure les départs 3 et 4. L'horaire des courses est donc étiré légèrement pour permettre une période de reconnaissance raisonnable.

c. Tarifs. Il est décidé de maintenir les nouveaux tarifs d'inscription aux courses et d'achat de plaques établis en 2014, plus pratiques pour les organisateurs.

d. Commandite : Cycles Lambert renouvelle sa commandite, mais aimerait nommer le circuit Coupe Northwave. Nouvelle bien reçue. Détails à déterminer avec Cycles Lambert. Il est suggéré aux organisateurs de mieux véhiculer le nom du circuit lors de leurs communications, pour maximiser l'effet de la commandite. Il est aussi suggéré de placer des bannières au nom du commanditaire sur le site de course.

e. Résolutions sur obstacles artificiels. Suite à la réunion « Sommet 2.0 » du 22 octobre, trois résolutions sont proposées et adoptées.

2014-1 Mission de l'Association et du circuit régional

Il est proposé de modifier la description de la mission de l'Association Régionale VMQCA en ajoutant à la liste de ses responsabilités la phrase suivante:

- Coordonner un circuit de course régional axé sur l'initiation à la compétition et l'accessibilité au plus grand nombre de cyclistes.

Résolution adoptée à l'unanimité.

2014-2 Obstacles artificiels

Un organisateur de course régionale n'est pas tenu d'inclure dans son parcours des obstacles artificiels, mais si il désire le faire, il doit s'assurer de respecter les dispositions suivantes :

- a. L'obstacle doit être annoncé par un affichage de taille réglementaire (suivant le modèle déjà énoncé dans le guide d'organisation de la FQSC.
- b. L'obstacle doit être roulant par tous les participants. Les plus habiles pourront le prendre à haute vitesse et sauter. Il faut cependant s'assurer que de prendre l'obstacle à une vitesse excessive ne résulte pas en un temps de vol excessif (par exemple, quand une pente suit la zone de transition).
- c. Si l'organisateur décide d'ajouter l'option d'une B-Line, celle-ci ne doit pas être trop pénalisante.
- d. La zone de dégagement autour de l'obstacle doit être exempte d'entraves qui pourraient amplifier les conséquences liées à une chute ou une sortie de parcours.
- e. Un parcours comportant des obstacles artificiels devrait être accessible à l'entraînement au moins une semaine avant la tenue de l'événement afin que tous les participants aient l'occasion de pratiquer et maîtriser ces obstacles dans un contexte d'apprentissage avant de les attaquer en situation de course.

Résolution adoptée à l'unanimité.

2014-3 Site d'entraînement permanent

Il est proposé que l'Association fasse les démarches ou appuie les démarches des clubs dans le but de créer un ou des sites permanents d'entraînement, ouverts à tous les clubs de la région et comportant des obstacles progressifs, bien aménagés, afin de fournir aux entraîneurs des différents clubs un cadre propice pour l'enseignement des techniques.

Résolution adoptée à l'unanimité.

- 7. Élection des membres au comité exécutif : 4 postes en élection: Pierre Gendron (se représente), Gilles Morneau (se représente) Louise Villeneuve (se représente) Jonathan Cantin (nouveau membre)

Mario Turgeon est nommé président d'élection

Au premier poste en élection, Nathalie Ouimet propose Pierre Gendron. Hugues Longpré seconde. Pierre Gendron accepte. Personne d'autre n'est proposé. Pierre Gendron est élu.

Au deuxième poste en élection, Daniel Gariépy propose Gilles Morneau. Luc Beaudet seconde. Gilles Morneau accepte. Personne d'autre n'est proposé. Gilles Morneau est élu.

Au troisième poste en élection, Éric Gingras propose Louise Villeneuve. Simon Drouin seconde. Louise Villeneuve accepte. Personne d'autre n'est proposé. Louise Villeneuve est élue.

Au quatrième poste en élection, Réjean Giguère propose Jonathan Cantin. Denis St-Amand seconde. Jonathan Cantin accepte. Personne d'autre n'est proposé. Jonathan Cantin est élu.

Gilles Morneau remercie les participants, souligne l'excellence et l'importance de leur travail et déclare la séance levée à 22h05.